

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE AJOURNÉE DU 23 NOVEMBRE 2004  
TENUE LES 14 ET 15 DÉCEMBRE 2004

Procès-verbal de la séance ajournée du 23 novembre 2004 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue les 14 et 15 décembre 2004 à 20 h, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

**LE 14 DÉCEMBRE 2004**

**Commissaires :**

**Sont présents :**

Mesdames :

Francine Chabot, Lucie Désilets, Louise Emery, Suzanne Gagnon, Marie-Claire Giguère, Denise Girard, Marie-Hélène Girard, Colette Larose, Nicole Leblanc, Thérèse Richard De Nitto, Chantal T. Renaud

Messieurs :

Claude Denis, Alain Dépatie, Pierre Dominique, Alain Filion, Normand Héroux, Jean Létourneau, Serge Mainville, Jacques Séminaro, Jean-Claude Rousseau

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

**Commissaires représentant les parents :**

Du primaire : Monsieur Sylvain Lévesque  
Du secondaire : Madame Louise St-Cyr

**Sont également présents :**

Monsieur André Byette, directeur général adjoint  
Monsieur Serge Lefebvre, directeur général  
Monsieur Marcel Teasdale, directeur général adjoint  
Monsieur François Houde, secrétaire général  
Madame Lucie Demers, directrice du Service des technologies de l'information

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE AJOURNÉE DU 23 NOVEMBRE 2004  
TENUE LES 14 ET 15 DÉCEMBRE 2004

39-CC-2004-2005

**Est absent :**

Monsieur Éric Couture

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La présidente, madame Lucie Désilets déclare la séance ouverte.  
Il est 20 h.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Francine Chabot que l'ordre du jour  
soit adopté avec l'ajout suivant :

5.3 Frais chargés aux parents – Dépôt de document

**Adoptée unanimement**

**ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal:
  - 3.1. Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 novembre 2004
4. Questions orales
5. Affaires de la Direction générale :
  - 5.1 Nomination du directeur général ou de la directrice générale
  - 5.2 Renouvellement de l'adhésion de la Commission scolaire Marie-Victorin à l'entente 2005-2007 visant à contrer le décrochage et à promouvoir la persévérance en Montérégie
  - 5.3 Frais chargés aux parents – Dépôt de document
6. Affaires du Secrétariat général :
  - 6.1 Composition du conseil d'établissement de l'école Saint-Romain
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire :

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE AJOURNÉE DU 23 NOVEMBRE 2004  
TENUE LES 14 ET 15 DÉCEMBRE 2004

- 9.1 Vente des actifs détenus par la compagnie 9089-2167 Québec inc. à Laidlaw Transit ltd (Laidlaw Education Services, Autobus Transco)
- 9.2 Fusion de la compagnie Autobus Viens Rive-Sud inc. avec la société 2422-3026 Québec inc.
- 9.3 Frais facturés aux institutions privées pour le transport scolaire – Année 2004-2005
- 9.4 Protocole d'entente avec le Réseau de transport de Longueuil pour le transport en commun 2004-2005
10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
11. Affaires du Service des ressources matérielles
12. Affaires du Service des technologies de l'information :
  - 12.1 Contrat d'achat de téléphones – Téléphonie IP
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

40-CC-2004-2005

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU 23 NOVEMBRE 2004**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Alain Filion que le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 novembre 2004 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

**Adoptée unanimement**

**QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

Monsieur André Turgeon : Comité sur le transport scolaire – Copie du procès-verbal et des avis donnés.

Madame Lise Audet : Hommage à M. Serge Lefebvre

**NOMINATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL OU DE LA  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE**

Le sujet est reporté à la séance ajournée du 15 décembre 2004.

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE AJOURNÉE DU 23 NOVEMBRE 2004  
TENUE LES 14 ET 15 DÉCEMBRE 2004

41-CC-2004-2005

**RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION DE LA COMMISSION  
SCOLAIRE MARIE-VICTORIN À L'ENTENTE 2005-2007 VISANT  
À CONTRER LE DÉCROCHAGE ET À PROMOUVOIR LA  
PERSÉVÉRENCE EN MONTÉRÉGIE**

**CONSIDÉRANT** que les commissions scolaires de la Montérégie, à titre de membre de l'Instance interordres, ont contribué grandement à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'entente spécifique qui vise à contrer le décrochage et à promouvoir la persévérance scolaire;

**CONSIDÉRANT** que cette entente est le résultat d'une longue démarche de concertation entre plusieurs partenaires dont : les commissions scolaires et les cégeps de la Montérégie, sept (7) universités oeuvrant sur le territoire, Emploi-Québec, le ministère de l'Éducation, le Conseil régional du développement, Forum Jeunesse, le Conseil régional des Partenaires du marché du travail, la Direction de la santé publique, le ministère du Développement économique et régional et le ministère de l'Emploi de la Solidarité sociale et de la Famille;

**CONSIDÉRANT** que cette entente vise à sensibiliser les jeunes et leurs parents à l'importance d'obtenir un diplôme qualifiant;

**CONSIDÉRANT** que cette entente vise à promouvoir la persévérance scolaire et à augmenter le taux de diplômation en Montérégie;

**CONSIDÉRANT** que cette entente vise à sensibiliser et à mobiliser les partenaires du milieu à la problématique entourant le décrochage scolaire;

**CONSIDÉRANT** que cette entente spécifique prend fin le 31 décembre 2004 et que tous les partenaires ont manifesté leur intérêt de poursuivre leurs actions.

**Il est proposé** par madame Colette Larose :

**QUE** la Commission scolaire Marie-Victorin renouvelle son adhésion à l'entente 2005-2007 visant à contrer le décrochage et à promouvoir la persévérance scolaire en Montérégie.

**QUE** la présidente du Regroupement des commissions scolaires de la

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE AJOURNÉE DU 23 NOVEMBRE 2004  
TENUE LES 14 ET 15 DÉCEMBRE 2004

Montréal soit autorisée à signer l'entente au nom des commissions scolaires de la Montréal.

**Adoptée unanimement**

**FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS**

Dépôt du document annexé.

42-CC-2004-2005

**COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-ROMAIN**

**CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement de l'école Saint-Romain souhaite que sa composition soit modifiée à compter de l'année scolaire 2004-2005;

**CONSIDÉRANT** que tous les groupes intéressés ont été consultés conformément à l'article 43 de la Loi sur l'instruction publique;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a unanimité de tous les groupes consultés quant à la composition du conseil d'établissement de l'école Saint-Romain;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de régulariser la situation au conseil d'établissement de l'école Saint-Romain à compter de l'année scolaire 2004-2005;

**IL EST PROPOSÉ par** monsieur Serge Mainville :

**QUE** le conseil d'établissement de l'école Saint-Romain soit composé des personnes suivantes à compter de l'année scolaire 2004-2005 :

- 5 parents
- 3 enseignants
- 1 membre du personnel de soutien
- 1 membre du personnel du service de garde
- 2 représentants de la communauté

**Adoptée unanimement**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE AJOURNÉE DU 23 NOVEMBRE 2004  
TENUE LES 14 ET 15 DÉCEMBRE 2004

43-CC-2004-2005

**VENTES DES ACTIFS DÉTENUS PAR LA COMPAGNIE 9089-2167  
QUÉBEC INC. À LAIDLAW TRANSIT LTD (LAIDLAW  
EDUCATION SERVICES, AUTOBUS TRANSCO)**

**CONSIDÉRANT** que la compagnie 9089-2167 Québec inc. (Autobus Auger) avise la Commission scolaire Marie-Victorin, dans une lettre datée du 12 novembre 2004, du changement de contrôle des actifs liés au contrat no 10 à la compagnie Laidlaw Transit Ltd (Laidlaw Education Services, Autobus Transco);

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 44 du contrat de transport scolaire, la Commission scolaire Marie-Victorin doit consentir à une cession d'entreprise;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Serge Mainville :

**DE** mandater le directeur général à autoriser, après vérifications appropriées, ces changements de propriétaire et à signer pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin tout document relatif à cette vente et à poser tout geste dans la poursuite de ce dossier lorsque la compagnie 9089-2167 Québec inc. aura confirmé la date exacte de l'entrée en vigueur de cette transaction.

**Adoptée unanimement**

44-CC-2004-2005

**FUSION DE LA COMPAGNIE AUTOBUS VIENS RIVE-SUD INC.  
AVEC LA SOCIÉTÉ 2422-3026 QUÉBEC INC.**

**CONSIDÉRANT** que la compagnie Autobus Viens Rive-Sud inc. filiale de Groupe Connex GVI inc. nous avise dans une lettre du 15 novembre 2004 de la fusion avec la société 2422-3026 Québec inc., également filiale de Groupe Connex GVI inc.;

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 44 du contrat de transport scolaire, la Commission scolaire Marie-Victorin doit consentir à tout changement dans le contrôle majoritaire du capital action;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Marie-Claire Giguère :

**DE** mandater le directeur général à autoriser, après vérifications appropriées, ce changement de contrôle majoritaire du capital action et à

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

7

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE AJOURNÉE DU 23 NOVEMBRE 2004  
TENUE LES 14 ET 15 DÉCEMBRE 2004

signer pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin tout document relatif à ce changement et à poser tout geste dans la poursuite de ce dossier lorsque la compagnie Autobus Viens Rive-Sud inc. aura confirmé la date exacte de l'entrée en vigueur de cette transaction.

**Adoptée unanimement**

45-CC-2004-2005

**FRAIS FACTURÉS AUX INSTITUTIONS PRIVÉES POUR LE  
TRANSPORT SCOLAIRE – ANNÉE 2004-2005**

**CONSIDÉRANT** que les règles budgétaires sur le transport scolaire pour 2004-2005 incluent dans le calcul de l'enveloppe budgétaire le transport des institutions privées;

**CONSIDÉRANT** l'ajustement récurrent au cadre financier 1997-1998, 1998-1999, 2004-2005;

**CONSIDÉRANT** les frais administratifs reliés à l'organisation du transport scolaire des institutions privées;

**CONSIDÉRANT** les frais des taxes non subventionnés par le ministère de l'Éducation;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Nicole Leblanc :

**QUE** la Commission scolaire Marie-Victorin accepte de transporter, pour l'année scolaire 2004-2005 les élèves résidant sur le territoire de Marie-Victorin, dans le respect des ententes déjà signées en 1982 et 1983 pour les institutions privées suivantes:

Collège Durocher St-Lambert (Pavillons Saint-Lambert et Durocher  
Collège Notre-Dame-de-Lourdes  
Séminaire de la Très-Sainte-Trinité  
Collège Charles-Lemoyne de Longueuil  
École secondaire Saint-Paul  
École Socrates  
Collège Jean de la Mennais.

**QUE** les institutions privées défraient à la Commission scolaire Marie-Victorin un montant de 151,94\$ par élève transporté en autobus scolaire et un montant de 125,00\$ par élève transporté en transport en commun;

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

8

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE AJOURNÉE DU 23 NOVEMBRE 2004  
TENUE LES 14 ET 15 DÉCEMBRE 2004

**QUE** ces frais soient considérés comme étant la participation des institutions privées à l'organisation de leur transport scolaire.

**Adoptée unanimement**

46-CC-2004-2005

**PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LE RÉSEAU DE TRANSPORT  
DE LONGUEUIL POUR LE TRANSPORT EN COMMUN 2004-2005**

**CONSIDÉRANT** la section III du règlement sur le transport  
(L.R.Q., I-13, r.7);

**CONSIDÉRANT** l'obligation, pour une commission scolaire dont le territoire recoupe celui d'un organisme public de transport en commun, d'offrir, au moins dix jours avant de procéder à des négociations de gré à gré ou avant de procéder par soumissions publiques, la possibilité d'assurer le service de transport qui est requis pour les élèves résidant sur le territoire de cet organisme public de transport en commun;

**CONSIDÉRANT** que le Réseau de transport de Longueuil (RTL) et la Commission scolaire ont étudié conjointement l'intégration de certains élèves de niveau secondaire au transport en commun;

**CONSIDÉRANT** que le Réseau de transport de Longueuil est en mesure d'offrir le service aux élèves qui seront intégrés au transport en commun selon le protocole d'entente en annexe;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Francine Chabot :

**QUE** la Commission scolaire Marie-Victorin signe avec le Réseau de transport de Longueuil un protocole d'entente portant le numéro G5 51A 2004-2005.

**Adoptée unanimement**

47-CC-2004-2005

**CONTRAT D'ACHAT DE TÉLÉPHONES – TÉLÉPHONIE IP**

**CONSIDÉRANT** que l'implantation complète comporte l'installation d'environ 1000 téléphones et des équipements de protocole IP;

**CONSIDÉRANT** que des services professionnels sont requis pour la mise en place des équipements de téléphonie IP;



Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

9

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE AJOURNÉE DU 23 NOVEMBRE 2004  
TENUE LES 14 ET 15 DÉCEMBRE 2004

**CONSIDÉRANT** que la firme Bell Canada est le fournisseur ayant gagné l'appel d'offres 992004 pour l'achat des équipements et des services professionnels pour la mise en place de la téléphonie IP;

**CONSIDÉRANT** que les escomptes alloués par la firme Bell Canada, lors de l'octroi du contrat, sont très concurrentiels pour l'acquisition des équipements de téléphonie IP;

**CONSIDÉRANT** que les escomptes alloués prennent fin le 31 mars 2005;

Il est proposé par monsieur Normand Héroux :

**QUE** le Service des Technologies de l'Information procède à l'achat d'environ 1000 téléphones, des équipements et des services professionnels de téléphonie IP chez Bell Canada pour un montant maximum de 900 000\$ incluant les taxes;

**QUE** le directeur général et la directrice du Service des Technologies de l'Information soient autorisés à signer les contrats et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée unanimement**

**PAROLE AUX COMMISSAIRES**

Madame Nicole Leblanc – Concert de Noël

Monsieur Pierre Dominique – Concert de Noël à l'école André-Laurendeau

Monsieur Alain Dépatie – Projet CAPAB diffusé à TVA

Madame Francine Chabot – Projet CAPAB – Remise des prix

Monsieur Sylvain Lévesque

48-CC-2004-2005

**AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Claude Denis que la séance soit ajournée au 15 décembre 2004 à 20 h.

**Adoptée unanimement**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

10

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE AJOURNÉE DU 23 NOVEMBRE 2004  
TENUE LES 14 ET 15 DÉCEMBRE 2004

**SÉANCE AJOURNÉE DU 14 DÉCEMBRE**  
**TENUE LE 15 DÉCEMBRE 2004 À 20 H**  
**À LA SALLE FLORE LAURENTIENNE**

**Commissaires :**

**Sont présents :**

Mesdames :

Francine Chabot, Louise Emery, Suzanne Gagnon, Marie-  
Claire Giguère, Hélène-Marie Girard, Nicole Leblanc,  
Thérèse Richard De Nitto, Colette Larose, Lucie Désilets

Messieurs :

Claude Denis, Alain Dépatie, Pierre Dominique, Jean  
Létourneau, Serge Mainville, Jean-Claude Rousseau,  
Jacques Séminaro, Normand Héroux

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

**Commissaires représentant les parents :**

Du primaire : Monsieur Sylvain Lévesque

Du secondaire : Madame Louise St-Cyr

**Sont également présents :**

Monsieur André Byette, directeur général adjoint  
Monsieur François Houde, secrétaire général  
Monsieur Serge Lefebvre, directeur général  
Monsieur Michel Simoncelli, directeur général adjoint  
Monsieur Marcel Teasdale, directeur général adjoint

**Sont absents :**

Mesdames Denise Girard, Chantal T. Renaud  
Messieurs Éric Couture, Alain Filion

**POURSUITE DE L'ORDRE DU JOUR DU 14 DÉCEMBRE 2004**

La présidente indique qu'un seul sujet est inscrit à l'ordre du jour, soit :

5.1 Nomination du directeur général ou de la directrice générale

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

11

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE AJOURNÉE DU 23 NOVEMBRE 2004  
TENUE LES 14 ET 15 DÉCEMBRE 2004

49-CC-2004-2005

**NOMINATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL OU DE LA  
DIRECTRICE GÉNÉRALE**

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire Marie-Victorin doit  
comblé le poste de directeur général;

**CONSIDÉRANT** qu'un comité de sélection a été formé aux fins de  
procéder à la sélection du candidat ou de la candidate et de formuler au  
Conseil des commissaires sa recommandation;

**CONSIDÉRANT** que le comité de sélection recommande à l'unanimité la  
nomination de monsieur Denis Roy ;

**IL EST PROPOSÉ par** monsieur Jacques Séminaro :

**QUE** monsieur Denis Roy soit nommé directeur général de la Commission  
scolaire Marie-Victorin;

**QUE** la présidente soit mandatée pour convenir des modalités d'entrée en  
fonction et des conditions de travail de monsieur Denis Roy.

Pour : 15            Abstention : 1

**Adoptée unanimement**

L'ordre du jour étant épuisé la séance prend fin.

---

Présidente

---

Secrétariat général